

Bourgogne-Franche-Comté, Jura
Le Vaudioux
la Liège

passage à niveau n° 14 (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA39001103
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : passage à niveau
Appellation : passage à niveau n° 14

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : 2006, B, 27

Historique

Le passage à niveau n° 14 est l'un des sept passages à niveau de 4 m de large construits entre Champagnole et La Billaude (commune du Vaudioux), entre le 9 juin 1881 et le 10 juillet 1890. La première date est celle de l'adjudication à l'entrepreneur Joseph Girard (domicilié à Arbois puis Saint-Rambert-en-Bugey) des travaux du premier lot de la section Champagnole - Morez, concernant ce secteur et élaboré par les ingénieurs des Ponts et Chaussées Toussaint et Picquenot (Paul ?). La seconde date correspond à la mise en exploitation de la voie le 10 juillet 1890. La maison de garde-barrière, établie au sud entre 1883 et 1890, a été démolie. Un arrêté préfectoral de 1949 signale que le passage à niveau n'a été conservé qu'à la demande de la commune pour permettre l'exploitation des bois.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Dates : 1890 (daté par source, daté par travaux historiques)

Description

Ce passage à niveau (au PK 021.352) n'est matérialisé que par les barrières encadrant la voie, chacune composée de deux portillons métalliques pivotants. Il est du type à ouverture sur demande : si besoin, les cadenas condamnant les barrières sont ôtés et des traverses en bois posées pour protéger les rails et permettre leur franchissement. La suppression de ce type de passage est recherchée car les contraintes générées sont, pour la SNCF, supérieures au service rendu.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : métal

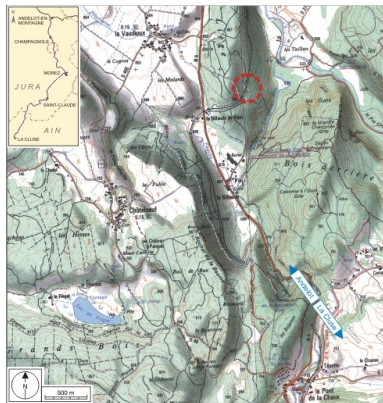
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'État

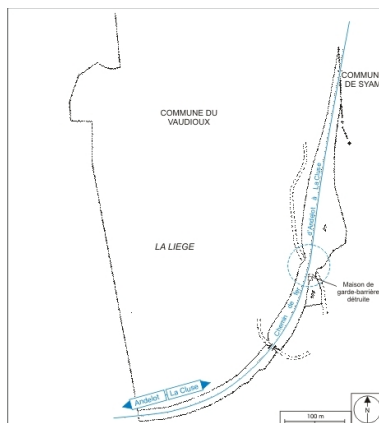
Liens web

- Voir le dossier initial numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA39001103/index.htm>

Illustrations



Carte et schéma de localisation.
Carte topographique, IGN, 2000,
dalle F087_048, échelle 1:25 000.
Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900438NUDA



Plan-masse et de situation. Extrait
du plan cadastral informatisé,
2006, section B, 3e feuille,
échelle 1:2500 réduite à 1:3500.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900224NUDA



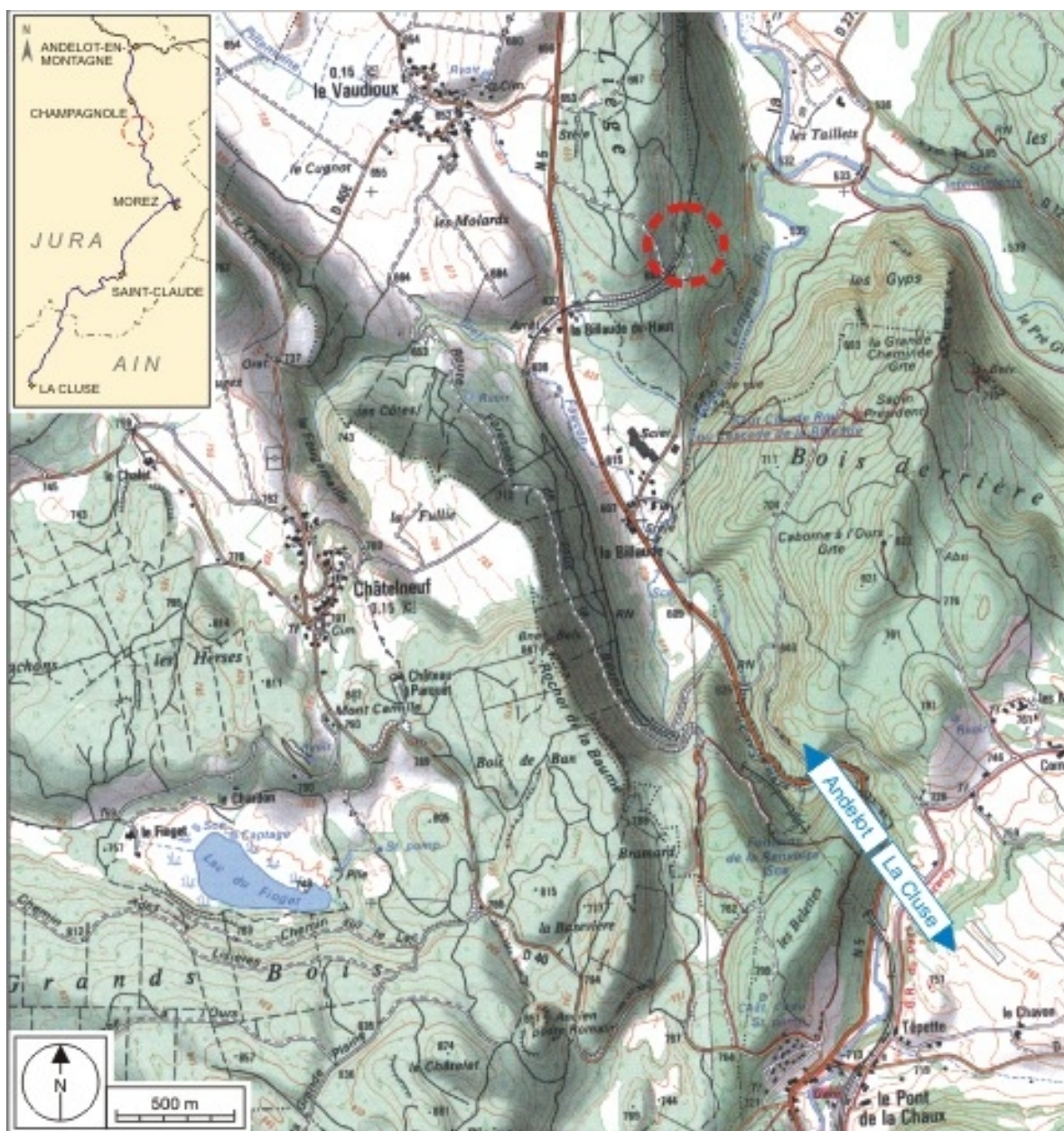
Vue d'ensemble, depuis le sud.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20053900122ZA

Dossiers liés

Est partie constituante de : section Champagnole - Morez de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IA39001096)

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 2000, dalle F087_048, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

IVR43_20073900438NUDA

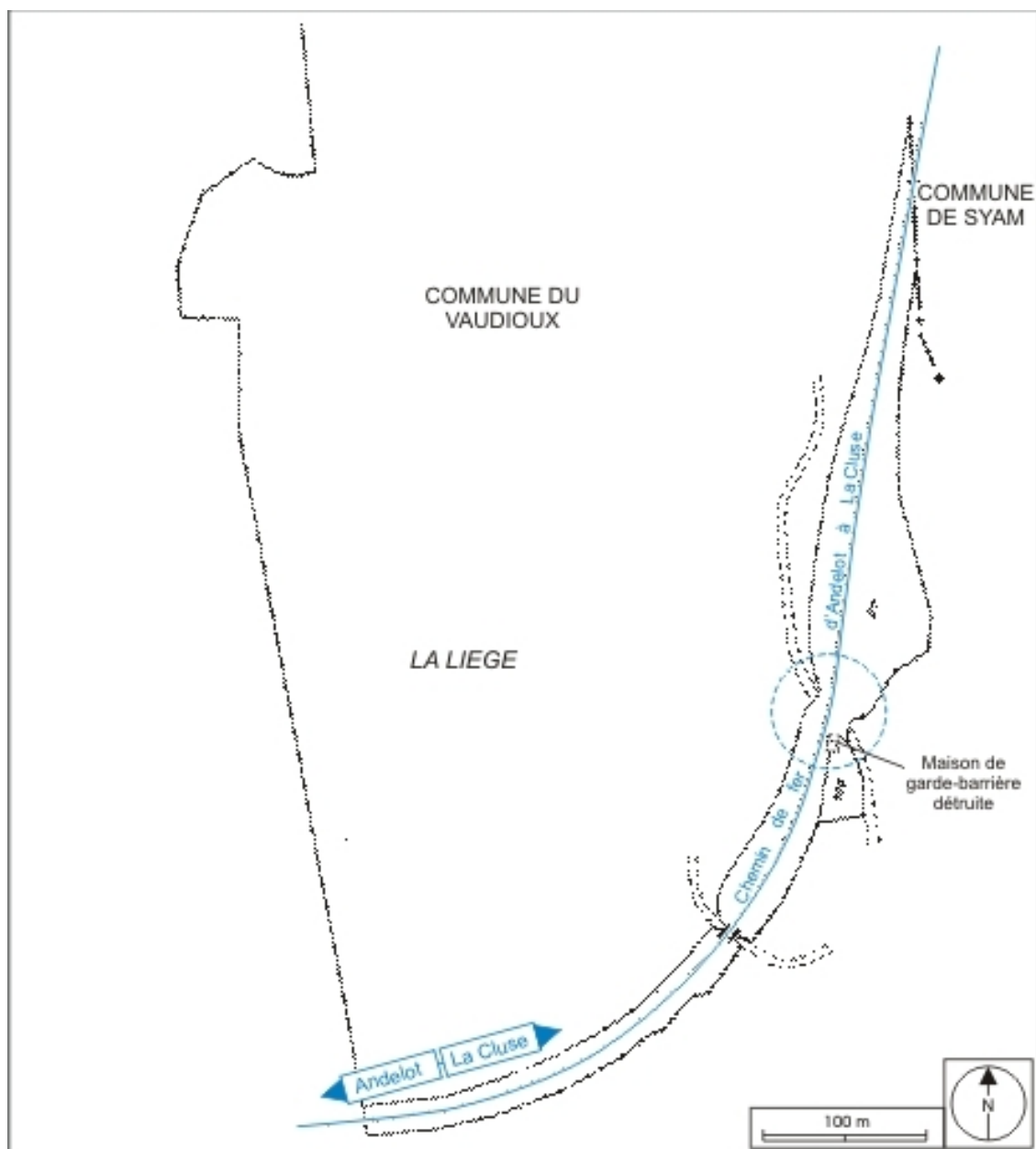
Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/25 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; SCAN 25 (c) IGN - 2008, Licence n° 2008CISE29-68

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral informatisé, 2006, section B, 3e feuille, échelle 1:2500 réduite à 1:3500.

IVR43_20073900224NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/3 500

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, depuis le sud.

IVR43_20053900122ZA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation